



SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 juin 2023

MÉTIERS DE L'ESTHÉTIQUE Salaires dans les métiers de l'esthétique : des propositions enfin à la hauteur !

Après un début de négociation compliqué, c'est une proposition de + 5% en moyenne sur toute la grille des minima salariaux qui a été validée entre les organisations patronales du secteur et une majorité d'organisations syndicales.

La CFDT est signataire de cet avenant qui s'appliquera après son extension par la Direction Générale du Travail.

Nos représentants ont pesé dans cette négociation en mettant en avant les réalités du secteur, sur les conditions de travail mais aussi en matière de recrutement et de turn-over. Ils ont su dialoguer avec les autres organisations syndicales pour créer un front uni. Les organisations patronales n'ont eu d'autre choix que de se rapprocher de nos demandes, tout à fait légitimes.

Cette revalorisation est une avancée majeure pour les salariés qui voient leur salaire s'éloigner durablement de la valeur du SMIC même après sa révision au 1^{er} mai 2023. En effet, le premier niveau de la grille est maintenant positionné à plus de 30€ et les écarts entre les niveaux ont été améliorés.

La CFDT n'en restera pas moins exigeante, notamment si le SMIC venait de nouveau à augmenter d'ici la fin de l'année. Dans un secteur principalement constitué de TPE qui appliquent les minima, la négociation de branche joue un rôle important dans l'attractivité par les salaires et la valorisation des compétences et de l'expérience de celles et ceux qui sont en poste.

Aurélie Flisar
Secrétaire nationale
06 34 48 59 02

Guilain Bihan
Secrétaire fédéral
06 77 62 41 04

Relations Presse :
Odile Stanciu
06 21 62 05 05
stanciuo@cdft-services.fr